



CONSEILLERS ET SPÉCIALISTES EN AGRICULTURE

CNP 2123: AGRONOMES, CONSEILLERS ET SPÉCIALISTES EN AGRICULTURE

Conseillent et aident les exploitants agricoles dans tous les aspects de la gestion agricole, soit les cultures, la fertilisation, les récoltes, les caractéristiques des sols, la prévention des maladies, la nutrition, la rotation des cultures et la commercialisation.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminées

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

6

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

30,77 \$

23,85 \$ FAIBLE 42,47 \$ HAUTE



NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation universitaire

EMPLOYÉS

74

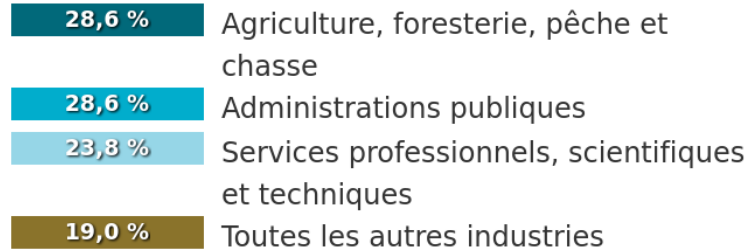
SALAIRE MÉDIAN

54 810 \$

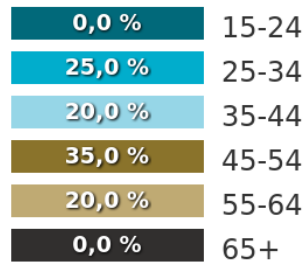
Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE



EMPLOI SELON L'ÂGE



ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- | | | |
|--|-------------|---|
| • Agent/Agente De Service Régional - Agriculture | • Agrologue | • Agrologue Professionnel/Agrologue Professionnelle |
| • Agrologue-Conseil | • Agronome | • Conseiller/Conseillère Auprès Des Agriculteurs |

FONCTIONS PRINCIPALES:

Les agronomes, les conseillers et les spécialistes en agriculture exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- conseiller et renseigner les exploitants agricoles sur la fertilisation et les méthodes de culture, les récoltes, les soins des animaux et de la volaille, la prévention des maladies, la gestion agricole, le financement des exploitations agricoles, la commercialisation et autres sujets reliés à l'agriculture;
- préparer et diriger des séances consultatives d'information et des exposés à l'intention des exploitants agricoles et d'autres groupes;
- faire des recherches, analyser les données agricoles et rédiger des rapports de recherche;
- consulter des chercheurs, des agents d'éducation et des dirigeants gouvernementaux et d'entreprise sur les problèmes du domaine de l'exploitation agricole et de l'agriculture;
- tenir des registres des services fournis et des résultats obtenus à la suite de la prestation des services consultatifs.